



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 01 février 2018

Rapport du Conseil d'orientation des infrastructures Insupportable : la compétitivité des entreprises du transport routier de marchandises françaises, grande perdante !

Après plusieurs mois de travaux et en parallèle des Assises de la Mobilité, le Conseil d'Orientation des Infrastructures a remis ce jeudi 1er février son rapport à Mme Élisabeth Borne, Ministre des transports. La compétitivité des entreprises de Transport Routier de Marchandises (TRM) semble bel et bien avoir été oubliée sur le bord de la route !

Absence d'audit sur l'utilisation des 39 milliards d'euros des recettes de la route

Avant toute discussion et en tout premier lieu, la FNTR et l'Union TLF déplorent, alors que cela avait été maintes fois demandé, qu'il ne soit pas prévu d'audit précis sur l'utilisation des recettes actuelles affectées à la route à savoir 39 milliards d'euros collectés chaque année sur l'ensemble des usagers de la route.

Déséquilibre des charges entre réseaux concédé et non concédé

Ensuite, puisque le rapport met en évidence que les poids lourds couvrent 225% de leurs coûts sur les autoroutes et 130% sur l'ensemble des routes, la FNTR et l'Union TLF demandent à ce que soit établi un rééquilibrage des charges entre réseaux concédé et non concédé. Est d'ailleurs à souligner, avec ironie, le choix de la date de la remise du Rapport Duron et celle de l'annonce de l'augmentation des péages autoroutiers entre 2,2 et 4,7 %.

Une boîte à outils pour taxer le TRM utilisateur minoritaire du réseau routier

Enfin, force est de constater que le Conseil d'Orientation des infrastructures met sur la table une « boîte à outils » (TICPE, vignette, péage urbain) pour collecter toujours plus de recettes auprès du secteur du TRM alors qu'il n'est qu'un utilisateur minoritaire (5%) du réseau routier et qu'il n'a en aucun cas à supporter les coûts pour l'ensemble des utilisateurs.

« A l'heure où nous avons le gazole le plus cher d'Europe, nous exprimons notre opposition la plus ferme à toute taxation supplémentaire d'un seul mode de transport routier qui aurait pour conséquence d'handicaper la compétitivité de nos entreprises et leur capacité à poursuivre les efforts considérables engagés pour mener à bien la transition énergétique » déclarent Jean-Christophe Pic, président de la FNTR et Yves Fargues, président de l'Union TLF.

A PROPOS DE LA **FÉDÉRATION NATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS (FNTR)**

La Fédération Nationale des Transports Routiers est la 1^{ère} organisation professionnelle du transport routier en France. Elle représente des entreprises de toutes tailles (groupes, PME, ETI, TPE) et de toutes spécialités, aux activités diversifiées.

Membres actifs

la Chambre Syndicale du Déménagement (CSD)



et l'Unostra



Suivez la FNTR sur twitter @fntr et sur <http://www.fntr.fr/>

CONTACTS PRESSE

FNTR

Marie-Laure Merville

01 44 29 04 23/ml.merville@fntr.fr

TLF

Yves Fargues

01 53 68 40 90/yfargues@e-tlf.com

COMFLUENCE

Raid Zaraket

01 40 07 02 05/raid.zaraket@comfluence.fr

MSLFRANCE

Florence Bastien

01 44 82 46 16

florence.bastien@consultants.publicis.fr